

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITE

44, rue Drouot (Paris 9^e). — Téléph. : CENTRAL 66-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e). — Téléph. CENTRAL 80-62

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Affaire de cœur

Est-ce bien affaire « de cœur » que l'on devrait dire ? Pas précisément. Mais, quand on doit parler de questions aussi délicates, un peu d'imprécision ne meslé pas. Songez au conseil toujours bon : « Glissez, mortels ; n'appeuyez pas... »

Voilà l'affaire :

Les soldats mariés qui sont au front voudraient voir leur femme de temps en temps. Il y a les permissions, on le sait. Mais les permissions sont courtes et le temps qui s'écoule entre chacune d'elles est incomparablement plus long. Et, sans demander que Joffre les autorise à avoir chacun sa chacune dans la tranchée, les soldats seraient bien contents si l'on instituait des permissions pour les femmes ; permissions de rester auprès de leurs maris le temps, ou partie du temps, que ceux-ci passent au repos, dans les cantonnements de l'arrière, entre deux séjours sur la ligne de feu.

Le projet a des adversaires : quelques Tartuffes, qui n'appartiennent pas tous au clergé, et quelques vieilles fées méchantes qui, parce que leur trogne n'inspire jamais de désir, même à leur perroquet, voudraient condamner toute la jeunesse au supplice qu'elles subissent perpétuellement.

Ces détestables perches ont manifesté leur réprobation en se voilant la face : et, pour une fois, la laideur sembla disparaître du vieux monde.

Quant aux Tartuffes, ils ont susurré le mot de chasteté.

La chasteté est une attitude dont on parle beaucoup plus qu'on l'observe. Les gens d'Eglise s'en montrent fort partisans, — pour les maris de leurs pénitentes. Le catholicisme en a fait un idéal. Le catholicisme recommande la continence aux petits enfants. Des fillettes de sept ans et des garçons de huit (c'est l'âge des élèves qui suivent le petit catéchisme) sont astreints par les hommes noirs à apprendre mot à mot et à réciter d'étranges dialogues dans le goût de celui-ci :

« Demande. — Le mariage est-il un état bon et saint ?
« Réponse. — Oui, le mariage est un état bon et saint.

« Demande. — N'y a-t-il pas un état plus parfait que celui du mariage ?
« Réponse. — Oui, la virginité chrétienne est un état plus parfait et plus agréable à Dieu que celui du mariage... »

« Demande. — Est-il possible de garder sa virginité avec le secours de la grâce ?
« Réponse. — Oui, il est possible de garder sa virginité avec le secours de la grâce... »

Et on insiste pour démontrer à ces pauvres angelets, qui se gardent pourtant d'en douter, que l'on peut garder sa virginité. On cite aux bambins l'exemple « édifiant » de Sainte-Euphrasie, vierge, qui, à sept ans, s'écriait : « Jésus, je ne veux point d'autre époux que vous ». On leur propose d'imiter Sainte-Genèveviève ; à sept ans aussi, cette jeune personne déclarait « qu'elle désirait depuis longtemps vivre dans une virginité perpétuelle ». On raconte aux marmottes l'histoire de Catherine de Sienne qui, ayant fait, au même âge, le même serment, vit, à dix-sept ans, le démon attaquer son cœur par les tentations les plus humiliantes pour une vierge.

Toutes ces petites filles furent récompensées : parce qu'elles défendaient leur virginité, elles devinrent des saintes ; l'Eglise romaine les canonisa.

Aux délices de la chasteté, décrites par les mystiques, ils préférèrent les joies conjugales et ils y suppléèrent en s'offrant, moyennant quelques francs, les voluptés terrestres que leur dispens, une bonne dame fort compatissante, « Marie-Mange-Mon-Prêt ».

« Marie-Mange-Mon-Prêt » ! Vous ne connaissez pas cette personne ? Les écrivains militaires, ou tout au moins militaristes, qui dévident des phrases aliénantes sur « Rosalie », ne vous ont jamais parlé de « Marie-Mange-Mon-Prêt » ? Les soldats, cependant, la connaissent bien. Et si M. Henri Lavedan et ses pareils veulent conserver l'autorité qu'ils ont acquise en matière de littérature héroïque, ils doivent faire visite à cette matrone. Le « Vieux Mancheur » en a vu bien d'autres, quand, poussé par les ultimes feux de la soixantaine, il rôdait, brûlant d'amour et brûlé de désirs...

« Marie-Mange-Mon-Prêt » c'est, en peu de mots, l'âme-sœur, la femme qui procure aux soldats mobilisés les voluptés qu'ils ne peuvent demander à leurs épouses légitimes, dont le règlement s'obstine à les tenir éloignés !

Le surmorn que lui ont donné ses obligés nous dit assez que ses services ne sont pas gratuits, si gracieusement rendus qu'ils soient. Mais « Marie-Mange-Mon-Prêt » peut être intéressée, pire : vénale. On n'en apprécie pas moins ses relations, — faute de mieux.

Bien des mobilisés de la guerre l'avaient connue au temps heureux de leur vingtième année. Partageant avec Dieu le privilège de l'ubiquité, l'obligeante personne était partout, dans chaque faubourg des villes de garnison,

aux barrières de tous les camps. Il n'est pas un soldat qui ne l'ait, peu ou prou, fréquentée, dans les ruelles qui jouent à cache-cache autour de la cathédrale de Nancy, ou sur les remparts de Carcassonne, ou dans d'infâmes baraquements de Mourmelon-le-Petit, non loin du camp de Châlons.

Et maintenant, ils la retrouvent parfois dans leurs cantonnements de guerre, derrière la ligne de feu.

Les règlements, les prohibitions intimident les épouses, les arrêtent, et les gardent loin de leurs maris. Mais les ribaudes n'ont pas de ces timidités, ni de ces craintes, ni de ces respects. Le règlement, elles s'en moquent.

Elles se moquent même de tous les règlements et de toutes les règles. Elles violent le règlement qui interdit aux femmes d'aller dans la zone des armées, et c'est pourquoi le soldat les rencontre, dans ses heures de repos. Mais elles violent avec la même impudence les règles de l'hygiène la plus élémentaire, et c'est pourquoi le soldat qui leur demande quelques instants d'entretien, sort souvent de la conversation en pileux état.

Peut-être douté de l'exactitude de ce qui m'a été rapporté, si je n'avais vu que notre sympathique confrère, « Le Grenadier », du Radical, et d'autres encore, signalaient aussi le mal fait aux soldats par ces « remplaçantes ».

C'est pour que ce mal ne s'étende pas, c'est pour que le nombre des victimes ne croisse pas, qu'il faut bien vite accorder aux soldats du front ce qu'ils demandent : que l'on autorise leurs femmes à passer auprès d'eux, dans les cantonnements de l'arrière, quelques-uns de leurs jours de repos.

Le moral des soldats ne s'en trouverait pas atteint. La santé de la race y gagnerait. Et les gens qui préchent la population à outrance auraient bientôt de multiples sujets de satisfaction.

Il n'y aura, à partir de cette mesure, que les remplaçantes, les truandelles. Mais on peut trouver pour « Marie-Mange-Mon-Prêt » une compensation : on la mettra en rapport avec les critiques militaires et les écrivains critiques.

Georges CLAIRES.

Mouvement Judiciaire

Par décrets en date du 25 octobre 1916, sont nommés :

Consiller honoraire, M. Le Sornet, conseiller à la Cour d'appel de Caen.

Présidents honoraires :
M. L. ancien président du tribunal de Versailles ;
M. Parmentier, ancien président du tribunal de Soissons ;
M. de la République près le tribunal de Rochecorbon, M. Ollier de Maréchal, ancien magistrat ;
Substitut du procureur de la République de Fontenay-le-Comte, sur sa demande, M. Orselli, substitut à Corte ;
Substitut du procureur de la République de Corte, M. Médal, substitut à Fernelmont ;
Juge d'instruction au tribunal de Bône, M. Bilet, juge d'instruction au même tribunal.

Par décret en date du 27 octobre 1916, sont nommés :

Premier président de la cour d'appel de Rennes, M. Poiry, procureur général près de la dite cour ;
Premier président de la cour d'appel de Caen, M. Vaudrin, président de chambre à la dite cour ;
Premier président de la cour d'appel d'Alger, M. Charbon, président du tribunal de Toulouse ;
Premier président de la cour d'appel de Montpellier, M. Montégut, président de chambre à la dite cour ;
Procureur général près la cour d'appel de Toulouse, M. Grand, substitut du procureur général à Paris ;
Président de chambre à la cour d'appel de Paris, M. Fabre, conseiller à la dite cour ;
Président de chambre à la cour d'appel de Paris, M. de Vallès, conseiller à la dite cour ;
Président du tribunal de Toulouse, M. Bourgaud, vice-président du dit tribunal ;
Président de chambre de la Seine, M. Adrien, conseiller honoraire à la cour d'appel de Bastia. — (Havas.)

LA GUERRE

Les Textes Ennemis

Est-ce qu'il ne serait plus interdit de publier les communiqués ennemis ? Voilà que la plupart des journaux du matin ont osé insérer le texte par lequel l'Etat-major allemand a dû annoncer à nos ennemis la perte du fort de Douaumont.

Après eux, reproduisons-en les termes :

Dans la journée d'avant-hier, les Français ont attaqué au nord-est de Verdun, favorisés par le temps brumeux. Ils se sont avancés, en dépassant les tranchées bouleversées, jusqu'au village et au fort de Douaumont.

Le fort, en proie à l'incendie, avait été évacué par la garnison, qui n'a plus réussi à reprendre pied dans le fort avant l'ennemi.

Nos troupes ont, en grande partie, sur un ordre formel, et à contre-cœur, occupé les positions préparées à l'avance et fortement établies au nord.

Je reconnais volontiers qu'il est particulièrement réjouissant de voir l'ennemi obligé de prodiguer les formules habiles pour faire avorter une pilule, en somme désagréable.

Seulement, on se demande pourquoi on n'offre pas plus souvent au public français le réconfort de la lecture des communiqués ennemis. Nos affaires ne vont pas si mal ! Quand il y a des accros, comme il s'en produit actuellement en Roumanie, nous ne les cachons pas à nos concitoyens, et les journaux ont tous les éléments nécessaires pour empêcher que les événements fâcheux ne soient aggravés de l'incompréhension populaire.

Or, ou les communiqués ennemis rapportent assez fidèlement les événements militaires, et il ne peut y avoir aucun dommage à ce que le public français les connaisse, ou ils sont mensongers.

S'ils sont fidèles, les nôtres l'étant également, ils ne peuvent que concorder.

S'ils ne le sont pas, ce n'est pas sans plaisir que le public français verrait que l'ennemi en est réduit à remporter des victoires à coups de mots sonores et que, pour remonter le moral des peuples des empires du centre, il est nécessaire de toujours mentir.

Dans l'un et l'autre cas, la publication des communiqués ennemis apparaît comme une chose désirable.

Peut-être objectera-t-on que cela pourrait permettre à nos adversaires de donner des informations avant que nous soyons en mesure de les faire.

« C'est M. de Koerber qui succède au comte Strzgh. Le nouveau président du Conseil autrichien se fit remarquer comme gouverneur de Bosnie-Herzégovine en trahissant impitoyablement les populations slaves. »

M. de Koerber a toute la confiance de l'Allemagne. Ce n'est pas sans curiosité que nous attendons les commentaires que nous manqueront pas de faire sur cet événement nos incorrigibles austrophiles des partis de droite. — Général N...

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

Il a plu très fortement toute la nuit. L'artillerie ennemie a montré de l'activité au sud de l'Ancre. Nous avons caducé avec succès dans le même secteur, un coup de main sur les tranchées allemandes.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUE FRANÇAIS

27 octobre, 15 heures.

Sur le front de la Somme, canonnade intermittente. Nos tirs d'artillerie ont fait exploser un dépôt de munitions dans la région de Gemont-Albaincourt.

Au nord de Verdun, nous avons effectué pendant la nuit des opérations de détail dans le secteur, à l'ouest et au sud du fort de Vaux. Nous avons fait une centaine de prisonniers et réalisé quelques progrès au cours de ces actions. L'ennemi a violemment bombardé nos positions dans la région de Douaumont et de Ghenois.

Rien à signaler sur le reste du front.

Dans la nuit du 26 au 27, nos avions de bombardement ont jeté 40 obus sur la gare de Grandpré, 8 sur celle de Challergues, 30 sur les bivouacs ennemis de Frétoy-le-Château et d'Avricourt (nord de Lassigny), où deux incendies ont été constatés.

Dans la même nuit, 40 de nos avions ont lancé 240 obus de 120 sur la gare de Conflans, et 30 de même calibre sur la gare de Courcelles. Les objectifs ont été atteints par de nombreux projectiles. Un autre de nos appareils a jeté 6 obus sur la voie ferrée de Pagny-sur-Moselle.

COMMUNIQUE D'ORIENT

Aucun événement important à signaler. Les mauvais temps continuent à gêner les opérations.

LES RAISONS DU REPLI ROUMAIN

Londres, 27 octobre. — De Petrograd au « Daily Telegraph » :

« Les milieux militaires affirment que le retrait des forces roumaines de la ligne Constantza-Magidla fut le résultat de considérations purement stratégiques. L'armée se replia en ordre par environ 5 kilomètres, hébété, infligeant de sérieuses pertes à l'ennemi, dont elle retardait l'avance. »

Quant à la cause immédiate du repli, il faut la trouver dans le renforcement par trois divisions de l'armée de Mackensen qui en compte maintenant 10, ce qui représente une division par ordre par environ 5 kilomètres.

Quant à l'offensive de Falkenhayn en exécution le 16 septembre, qu'avant longtemps les troupes roumaines et leurs alliés réussiraient à annuler les succès obtenus par l'ennemi. — (Information.)

L'EFFORT ALLEMAND EN TRANSYLVANIE

Londres, 27 octobre. — Le « Times » constate qu'il y a eu de changements dans la situation militaire sur les fronts méridionaux et septentrionaux de la Roumanie. Le principal effort des ennemis est maintenant concentré sur la frontière transylvannienne et notamment dans la passe au sud de Brassó, où la pression est la plus vigoureuse. Le principal effort des ennemis se produit d'une façon toute particulière dans les passes de Torzberg et de Prédal, où, néanmoins, les Austro-Allemands n'avaient eu que d'une façon insignifiante. — (Information.)

Etats-Unis et Mexique

Le général Villa

Washington, 26 octobre. — Le département de la guerre a reçu hier la nouvelle qu'après avoir battu les carranzistes près de Santa-Isabel, le général Villa était dit, on campé à quelques milles de la ville de Chihuahua, qu'il se proposait d'attaquer.

D'autre part, le général Trevino a démen-

Un Chahut

au Quartier Latin

La cour de la Faculté des Lettres présente une animation extraordinaire. Des groupes de candidats-bacheliers, discutent leurs chances.

Les grosses mesdames essouffées s'épongent le front et détaillent presque d'angoisse, expectant impatiemment le retour de leurs rejetons, aux « prises » avec les examinateurs.

Des doctes professeurs arpentent les couloirs ou prodigent aux candidats leurs conseils et leurs injonctions paternelles.

Pour l'honneur du lycée, Uniel ne flanchait pas !

Et une mère à son fils :
« Pour l'honneur de la famille, Octave, sois reçu ! »

Les pauvres « martyrs » énervés au sortir du « Supplice de la question », éprouvent le besoin de s'étendre, de bavarder.

« Ça y est, je suis recalé, c'est sûr !... »
« Ou bien ?... Je crois que ça va bien marcher. »

Au dehors, dans la rue de la Sorbonne, quelques agents cyclistes et pédestres préviennent de leur autorité tout germe d'insurrection.

« Allons, circulez, circulez ! »
« D'ailleurs le calme est presque complet. Il paraît que demain vendredi la proclamation des résultats pourrait amener un nouveau chahut... »

« Monsieur Uri, s'il vous plaît ? »
« Monsieur Uri, s'il vous plaît ? »
« Monsieur Uri, s'il vous plaît ? »

Dans les couloirs du secrétariat, MM. les examinateurs vont et viennent. Après avoir écouté les doléances des candidats, ces Messieurs vont-ils faire vibrer pour le Bonnet Rouge l'autre son de cloche ?

Attaque simulée ?

Washington, 27 octobre. — Le département de la guerre annonce qu'il a reçu des renseignements définitifs d'après lesquels les adversaires politiques du gouvernement des Etats-Unis se sont entendus avec le général Villa et des chefs de bandes, pour combiner une attaque simulée contre les troupes américaines, à la frontière, ou contre une ville frontalière, avant l'élection présidentielle afin de créer un sentiment, contre l'administration.

Des ordres ont été envoyés aux commandants américains des postes frontalières, dont les forces sont prêtes. — (Havas.)

Bourse de Paris

DU VENDREDI 27 OCTOBRE 1916

Transactions claires sur le Parquet, tardifs qu'en Coulisse, le marché est agité ; les industrielles, russes font bonne contenance, recul accusé de la Colombie.

Fonds d'Etat : Français 3 0/0, 61.10 ; 5 0/0, 90. — Extérieur, 97.50. — Rente 1891-14, 59.40. — Consolidé 4 0/0, 69.

Actions diverses : Banque de Paris, 1.068. — Union Parisienne, 671. — Crédit Foncier, 700. — Lyon, 1.035. — Andalous, 401. — Suez, 4.438. — Omnibus, 410. — Dynamite, 812. — Say ord., 497. — Monaco, 2.868 ; 1/2, 366. — Caillachon, 133. — Malacca, 115. — Malak, 733. — Hartmann, 463. — Dnieprovienska, 3.000. — Toula, 1.582. — Provoznik, 495.

Valeurs minières : Balkan, 1.485. — Liégeois, 353. — Colombie, 830. — Rio, 1.750. — Tharsis, 141. — Spassky, 55.25. — Tanganyika, 67.50.

Billet du Soir

Petits Métiers de Guerre

La guerre a fait plus pour la propagande féministe que toutes les démonstrations et les extravagances des suffragettes névropathes.

Les sèches pédagogues élaborant d'innombrables programmes, les vieilles demoiselles qui traitent leurs déshérités de la Sorbonne, édictant la sévère sentence « anti homo » et nourrissant de leurs mières déshussions leurs griefs contre le mâle, au lieu de la gagner, ont fait faire de grands progrès dans le ridicule à la cause du féminisme.

Aujourd'hui, devant la situation tragique créée par les bouleversements, on a oublié l'écho en voix de fausset des vaines palabres, l'incohérence des programmes irréalisables promulgués par une foule d'actions féministes.

La guerre atroce a brutalement arraché aux familles leurs soutiens, au pays sa main-d'œuvre.

Spontanément, les femmes se sont adaptées aux événements : elles ont remplacé le petit, dans presque tous les corps de métier, le personnel masculin, leurs maris, leurs pères ou leurs frères... Et dans ces temps où l'étonnement n'est plus de mise, on trouve tout naturel que ces ménagères, ces mères de famille se soient assises aussi justement à la tâche rude du travailleur.

En vérité, les actes présents ont dépassé la conception que je me faisais du féminisme et les résultats sont de loin supérieurs à ceux que pressentaient les plus farouches adeptes du mouvement.

C'est ainsi que les métiers les plus hardis, les plus « contre nature » féminine, sont devenus un jeu pour nos patriennes. Après les wattomans, les contrôleuses, les usinières, nous avons nos petites porteuces de journaux.

Véloces sur leur « bécan », elles évoluent dans les rues de la capitale, dans les tournées, les plus « contre nature » féminine, sont devenues un jeu pour nos patriennes.

Après les wattomans, les contrôleuses, les usinières, nous avons nos petites porteuces de journaux.

Des faubourgs pauvres elles viennent chercher au Croissant la pitance de toute une famille peut-être.

Celle-ci, que j'ai interrogée, sous la toque de laine, avait une petite figure chiffonnée piquée de grandes yeux malicieuses et candides à la fois.

« Bon, oui, on s'y fait... le grand frangin est parti, l'autre a été tué, les encadrements les plus touffus... Dans ces tristes jours d'automne, sur le pavé boueux, fertile en dérapages, elle volent, les petites porteuces de journaux, mais ne tombent jamais... »

« Des faubourgs pauvres elles viennent chercher au Croissant la pitance de toute une famille peut-être. »

Celle-ci, que j'ai interrogée, sous la toque de laine, avait une petite figure chiffonnée piquée de grandes yeux malicieuses et candides à la fois.

« Bon, oui, on s'y fait... le grand frangin est parti, l'autre a été tué, les encadrements les plus touffus... Dans ces tristes jours d'automne, sur le pavé boueux, fertile en dérapages, elle volent, les petites porteuces de journaux, mais ne tombent jamais... »

« Des faubourgs pauvres elles viennent chercher au Croissant la pitance de toute une famille peut-être. »

Celle-ci, que j'ai interrogée, sous la toque de laine, avait une petite figure chiffonnée piquée de grandes yeux malicieuses et candides à la fois.

« Bon, oui, on s'y fait... le grand frangin est parti, l'autre a été tué, les encadrements les plus touffus... Dans ces tristes jours d'automne, sur le pavé boueux, fertile en dérapages, elle volent, les petites porteuces de journaux, mais ne tombent jamais... »

« Des faubourgs pauvres elles viennent chercher au Croissant la pitance de toute une famille peut-être. »

COMMUNIQUE PORTUGAIS

Lourde-Marquês, 26 octobre. — Officiel. — Samedi, un groupe de reconnaissances a rencontré l'ennemi à Nabalua, le fort a été repris. Dimanche, une nouvelle rencontre avec l'ennemi a eu pour résultat de forcer le retrait précipité de celui-ci qui abandonna des armes, des munitions et des outils. Les pertes portugaises sont de un Européen tué ; un Européen et trois indigènes blessés légèrement.

COMMUNIQUE DE L'EMPRUNT

Aux souscriptions individuelles, qui progressent toujours régulièrement, avec un bel élan patriotique, s'ajoutent maintenant les souscriptions des écoles, des ouvriers, et des grandes associations professionnelles.

Afin de faciliter les versements, les guichets du Trésor et des bureaux de poste seront ouverts le dimanche 29 octobre, jour de la clôture de l'emprunt, de 9 heures du matin, à 4 heures de l'après-midi.

La plupart des intermédiaires qui reçoivent les souscriptions tiendront également leurs guichets ouverts.

LES PERMISSIONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

Une Ligue des Nations

DÉCLARATIONS DE M. WILSON

New-York, 27 octobre. — Dans un discours qu'il a prononcé, hier, à Cincinnati (Ohio), M. Wilson s'est montré favorable à une Ligue des Nations, après la guerre actuelle, en vue du maintien de la paix.

Le Président prévoit que la guerre qui met l'Europe à feu et à sang sera la dernière guerre mondiale, à laquelle les Etats-Unis pourront ne pas participer. La Nation, dit-il, devra être prête en tous temps pour faire usage de toutes ses forces, si cela est nécessaire dans le but d'empêcher le déclenchement d'une nouvelle guerre.

Nos Permanences

AVIS IMPORTANT

Nos lecteurs sont priés de prendre note que, par suite de l'absence de plusieurs de nos collaborateurs, nous sommes obligés de suspendre nos permanences pendant quelques jours.

La permanence de la rue Drouot pour la question des loyers fonctionnera régulièrement à partir du samedi 4 novembre.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

LES PERMISSONNAIRES

M. Connevot, député, avait demandé à M. le ministre de la guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiaires de permissions exceptionnelles pour naissances d'enfant ou décès de parents.

Le général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'ordre et qu'une solution interviendra prochainement.

DES PERES I DE VRAIS PERES I...

« Non, non ! je ne vous dirai rien ! Absolution rien ! »
« Mais enfin ?... »
« Hélas ! l'examinateur rebelle aux interviews, sur une dernière dérogation véhémente, s'est enfoncé dans le secrétariat... N'insistez pas, mon cher monsieur, je ne peux rien vous dire... »

Et la porte du secrétariat se referme à nouveau sur un second « rebelle », m'enlève tout espoir d'entendre l'autre son de cloche.

Tant pis ! s'il en est ainsi, nous donnerons raison aux élèves !

Décidément, ces professeurs sont, dans l'exercice de leur terrible fonction, implacables pour les journalistes.

Pas faux, heureusement !

« Nous sommes des pères, de vrais pères pour nos candidats ! Et comme tout bon père doit être, nous sommes justes. »

« Il ne faut pas s'exagérer outre mesure cette effervescence de quelques turbulents, les plus mauvais élèves, allez. Ces mécontents ont réussi à entraîner quelques bons ; la jeunesse n'aime pas les désillusions et le dépit de se voir refusé est pour beaucoup dans l'affaire. »

« Nous sommes des pères, de vrais pères et plus d'indulgence serait un manquement à notre devoir. »

Bon professeur, mon existence passée de potache a bien connu votre indulgence toute paternelle, dont le souvenir me fait frémir encore... »

TOUT COMME POUR LA VIE CHERE

Un autre examinateur veut bien pour le Bonnet Rouge, entreprendre à la consigne de silence que ses collègues se sont imposés.

« Il faut considérer que la plupart des candidats que nous examinons sont le rebut des examens de juillet. Cela explique leur mécontentement de se voir recalés à nouveau. »

« Enfin, vous êtes plus indulgent qu'en temps de paix ? »

« En 1917, notre indulgence fut tellement grande que presque tous nos candidats furent reçus. En 1915, pour éviter de tels excès, on nous recommanda d'être un peu moins indulgents. »

« Et c'est ainsi ? »

« C'est-à-dire que vous n'êtes pas plus indulgents qu'en temps de paix. C'est-à-dire que votre sévérité augmente, tout comme la cherté de la vie. »

LES POILUS CANDIDATS

« Pardons, M. le professeur, je me suis laissé dire que des soldats, retour du front, exprès pour subir les épreuves du baccalauréat, se plaignent de votre dureté à leur égard... »

« C'est faux ! Absolument faux ! Nous savons qu'un poilu n'a pas dans les tranchées les loisirs suffisants pour « potasser » un examen, tout comme un civil. »

Aux Écoutes

Des mots, rien que des mots

On a beaucoup parlé à l'Institut de France, lors de la séance publique réunissant, ainsi que chaque année, les Cinq Académies.

Au nom de chacune des illustres compagnies, les orateurs évoquèrent, dans un discours chantant, la France, la Grèce, l'Italie, Marathou, tous les héros, Maurice Barrès et sa Coléte Bauchoche. Mots sonores, belles phrases, ronflantes périodes, ont éveillé les échos engourdis du vénérable Institut.

Il y a eu M. Homolle, qui, dans un tohu-bohu de toutes les langues, a tenu à honneur de faire un discours en grec, accompagné d'un dictionnaire grec-français, lequel, par la façon de jurer sans cesse, Peuples sculpteurs, leur tâche ne me paraît point aisée.

de timbres-poste à l'effigie de son chef, M. Venizelos.

Le tirage de cette première émission n'est pas terminé que déjà, le nouveau gouvernement hellénique en prépare une seconde.

Sur ces timbres, qui paraîtront prochainement, seront représentés les trois officiers, du grand homme politique grec, de l'amiral Coundouriotis et du général Danglis.

Motifs d'ajouter que les philatélistes sont dans la joie.

Les collectionneurs ont décliné, malgré la guerre, de beaux jours à vivre. Heureux hommes !

Rue Montfaucon, la foule pittoresque de ce quartier se presse autour des marchands de bric-à-brac du marché Saint-Médard.

Les gosses s'ébahissent bruyamment, butent dans les jambes des passants et mettent en fureur les braves commerçants.

Un de nos amis, amateur d'antiquités, vient fureter, en quête de trouvailles. Soudain, un de ces gosses dépenaillés et délurés, le tire par le pan de son pardessus.

— Mieux, m'sieur, t'as pas deux sous ?

— Et que feras-tu avec deux sous, mon ami ?

Alors le gosse, tout naturellement :

— Ben quoi ! c'est pour souscrire à l'emprunt !

C'est une des plus aristocratiques églises de Paris située tout près de la rue de la Boétie. Comme dans toute église qui se respecte, il y a à l'intérieur plusieurs trones destinés à recueillir les amonnes des fidèles. Et au-dessous de ces trones le visiteur a la surprise de lire le petit avis suivant écrit en belle ronde sur une superbe feuille de velin blanc :

On est prié de ne pas mettre de sous dans le tronc pour ne pas le surcharger. La monnaie blanche ou les billets sont préférables.

Parbleu ! conclut simplement le spirituel Canard Enchaîné.

Du Vagabond, conte paru dans les *Marches de France*, nous détachons les lignes suivantes qui prouvent qu'en France il y a encore des gens... honnêtes :

On conduisit, Georges dans une pharmacie, puis à l'hôpital.

Le vagabond, pour ne pas voler, était secoué des doigts avec ses dents, afin d'éviter la honte d'opprobre. La volonté avait comploté l'instinct.

Et avec ça, Madame ?

Voilà un tour de force qui hélas ! ne sera pas suivi par beaucoup de gens tentés par le démon du vol...

Un Union pour la sécurité en aéronautique, a décidé d'employer ses fonds disponibles jusqu'à concurrence de 100.000 francs, en souscrivant à l'emprunt de la Défense nationale.

Le duc d'Albe a remis à M. Adrien Mithouard, président du conseil municipal, au nom de la délégation espagnole qui a été reçue à l'Hôtel de Ville, une somme de 100 francs, à destination des œuvres de guerre de l'Hôtel de Ville.

Les membres de la commission sénatoriale ont visité le futur musée Rodin et se sont rendus chez le maître sculpteur où ils ont eu l'occasion de contempler tout ce qui était secret pour eux. Ils ont vu, les statues dans leur promenade, leur exploitant avec complaisance ses travaux ; les ébénistes sont, par ailleurs, enchanés des explications et du sourire du maître.

Jusqu'au 2 novembre et le jour de la Toussaint, l'exposition de photographies de guerre restera ouverte au Pavillon de Marsan.

Une exposition dont on ne connaît pas encore le titre, aura lieu à Paris. Elle est offerte par un peintre espagnol, M. Villegas. Ce sont dix grandes toiles de lit traitées de la guerre et réunies sous ce titre général : « La Déologie ».

Le Garçon, 19, rue de Savoie, vient de publier son dernier ouvrage, « Les héros anonymes et chroniques habituelles de Paul Charrier, Léon Deffoux, Maurice Willems, R. Hebe, il contient une nouvelle de Louis Teniers, des proses de Victor Ernaut et Marcel Bonheur. Sur la couverture, un vigoureux dessin : « Et Moi ? », signé d'André Perroud.

C'est avec émotion que nous apprenons la mort du jeune et talentueux peintre, Henri Fuster, tué par un obus.

Henri Fuster, né le 15 mars 1892, à Châteauneuf, était élève de l'École des Beaux-Arts. Il était élève de l'École des Beaux-Arts. Il était élève de l'École des Beaux-Arts.

Henri Fuster a été l'objet de la citation suivante :

« Soldat brave et très courageux, malgré un

troupe. — Location sans augmentation de prix. Fauteuil à 1 franc.

THEATRE CAUMARTIN. — Pour des raisons officielles, le Théâtre de la rue Caumartin, qui devait s'appeler Théâtre Georges V, est obligé de modifier son titre et s'appellera Théâtre Caumartin, soirée d'inauguration. Au programme : 1° Demi-Mariage, comédie en un acte de Xénot et Bosman ; 2° Chère nuit, opéra-bouffe en un acte de MM. C.A. de Cailly et R. de Fiers, musique de Claude Terrasse ; 3° Un trou embrassé, comédie en un acte de M. Francis de Croisset.

SALLE DES CONCERTS-ROUGE, 6, rue de Valenciennes, à 8 heures, 20 h. 30. Concert Symphonique (série classique), avec le concours de M. Emile Mendels, violoncelle.

Le Chasseur maudit (Gisèle Franck). — La Grande Pique russe (Rimsky-Korsakow), etc.

SALLE LE PELLETIER, 19, rue Le Pelletier. — Samedi 28 octobre, à 15 h. 30. Séance de Sonates et Trio de Beethoven, avec le concours de Mlle Céline Chalaby-Richer, pianiste, M. Marcel Chantet, violoniste, M. Louis Ruyssen, violoncelle, M. Léon Pascal.

Au programme : Sonates pour piano et violon n° 2 et 7 ; Trio n° 2 pour violon, alto et violoncelle.

AUBERT-PALACE. — La Joconde, de G. d'Annunzio.

Poursuivait sa belle série des chefs-d'œuvre modernes, l'élegant Aubert-Palace nous révèle cette semaine, l'émouvante tragédie du grand d'Annunzio intitulé le surnom du pellicule. C'est le Gerardo, dont la seduction fatale affole un artiste et, tout en inspirant une œuvre immortelle, impose à une épouse et mère le plus douloureux calvaire. Et c'est la lutte éternelle de la bonne volonté contre l'égoïsme baveux. Le programme contient en outre : La Nobe de m'arrêter, la Grande Mer, comédie ; Le Président de la République sur la Somme ; Nos As ; Nouveauté Journal, faits divers mondains, etc. Grand orchestre symphonique. Séances permanentes de 2 h. à 11 h.

THEATRE DE LA SCALA. La soirée d'ouverture s'est terminée hier au milieu d'applaudissements sans fin. La Dame de chez Maxim s'est retrouvée sans trompette de la création. On a bouillu aux applaudissements de la création de la même Crevette, à l'humour belliqueux de Gabriel. On a ri avec Marcel Simon, Germaine Chertier, Gaby, Littré, etc. La représentation de ce soir attire un chiffre important de locations, étant donné qu'on peut retirer ses places, sans augmentation de prix. Tél. : Nord 55-88.

THEATRE DE LA SCALA. La soirée d'ouverture s'est terminée hier au milieu d'applaudissements sans fin. La Dame de chez Maxim s'est retrouvée sans trompette de la création. On a bouillu aux applaudissements de la création de la même Crevette, à l'humour belliqueux de Gabriel. On a ri avec Marcel Simon, Germaine Chertier, Gaby, Littré, etc. La représentation de ce soir attire un chiffre important de locations, étant donné qu'on peut retirer ses places, sans augmentation de prix. Tél. : Nord 55-88.

EUROPEEN. — Ce soir, débuts de Carrel, Fanny Tullier, Donatelli, Lili Bar, etc. Le spectacle est terminé par l'illustre sketch Alfred de Saint-Oues, joué par Carrel et sa

liers, tandis que quelques candidats les contemplent avec, dans les regards, une flamme d'envie, d'admiration et... de dépit.

O ! triomphe de l'éternel féminin !

Ainsi donc, l'Union sacrée n'est plus qu'un vain mot à la Sorbonne. La guerre est déclarée entre examinateurs et candidats.

A maintes les prochaines hostilités... A demain peut-être.

Que faire pour éteindre l'incendie allumé ? S'il n'était permis de formuler mon humble avis, je préconiserais la suppression radicale du baccalauréat, ce souffre-douleur de tant de jeunesse.

L'humanité n'en irait pas plus mal... V. B.

Hâtez-Vous!

Pour travailler à la Victoire,
Pour hâter l'heure de la Paix,
il vous reste encore

TROIS JOURS

le 2^e Emprunt de la Défense nationale
devant être clos, le 29 octobre.

Les Mutilés de la Guerre

Les soldats mutilés au service de la patrie reçoivent de l'Etat une pension. Cette pension est malheureusement insuffisante à leur assurer les ressources nécessaires, surtout quand ils sont chefs de famille.

Ce n'est pas là, du reste, la seule raison qui doive déterminer à reprendre leur métier d'avant la guerre : qui serait pour eux une vie oisive ? — Misérable entre toutes.

En vue de leur épargner cette calamité, l'Etat, aidé par les initiatives locales, a créé, dans de nombreux départements, des écoles de rééducation où, chauffés, logés, nourris, les blessés pourront apprendre en quelques mois un métier nouveau et rémunérateur.

REEDUCATION FONCTIONNELLE ET PROFESSIONNELLE

Avant de commencer l'enseignement professionnel, il est parfois nécessaire d'apprendre au mutilé à se servir du membre éliminé.

Un blessé dont la main est, par exemple, amputée, arrivera, par des exercices nécessaires, à ramener les doigts d'abord, la main ensuite. D'autres s'exercent au moyen de pédales, à retrouver l'usage de leurs jambes.

C'est la rééducation fonctionnelle, appliquée pour la première fois à Bordeaux, dans l'Institut du docteur Gaudin.

Une fois la rééducation fonctionnelle terminée, le mutilé passe dans une école professionnelle qui lui enseigne un métier aussi rapproché que possible de sa profession antérieure.

LES PROFESSIONS DES MUTILES

Les métiers que peut exercer un mutilé varient, bien entendu, suivant la nature de sa blessure, mais ils sont très nombreux.

On compte une centaine de professions différentes enseignées dans les écoles de rééducation. Nous citerons en hasard : les sculpteurs sur bois, dont la rééducation varie de 6 à 12 mois, et qui peuvent gagner de 5 à 10 francs par jour ; les ébéniers, qui, après 5 mois d'étude, gagnent de 4 à 10 francs ; les fabricants de jouets, qui gagnent de 3 à 5 francs ; les broyeurs, fateliers, forblanriers, horlogers et autres, qui, après une durée d'étude variant de 2 à 7 ou 8 mois, arrivent à gagner 3 à 10 francs par jour et au delà.

La meilleure profession pour certains mutilés sera probablement, après la guerre, l'agriculture mécanique. On prévoit, pour cette époque une crise sur la main-d'œuvre, et les blessés qui auront appris le maniement peu difficile des machines agricoles, pourront réaliser de gains appréciables.

LE PLACEMENT DES MUTILES

A côté des écoles officielles fondées et subventionnées par l'Etat, se placent nombre d'établissements ouverts par des Sociétés privées. Dans Paris même, ils sont au nombre de onze, parmi lesquels on peut citer le Comité franco-belge, l'Association pour l'Assistance aux Mutilés pauvres, la Fédération nationale d'aide aux Blessés, etc.

En dehors de la capitale, il n'est pas un département qui ne possède, lui aussi, son école de rééducation privée.

C'est en coordonnant et en centralisant les actions différentes de toutes ces sociétés

que l'on arrive à procurer au mutilé le placement immédiat dès qu'il a terminé son stage de rééducation.

Cette œuvre de centralisation a été effectuée par l'Office national des Mutilés. La façon de procéder est bien simple :

Chaque société privée remplit un bulletin où elle indique le nombre de blessés sans emploi de son ressort et leur profession.

Les différents bulletins sont réunis chaque semaine en un opuscule qu'on imprime et qu'on fait circuler parmi les directeurs d'usines, de fabriques ou d'établissements susceptibles de fournir les emplois requis.

Comme la main-d'œuvre est actuellement très rare, les offres affluent et le mutilé, une fois sorti de l'école, ne chôme jamais. C'est ainsi qu'on arrive à relaire une existence nouvelle à des hommes qui, auparavant, seraient voués à la misère et au désespoir.

Les résultats acquis, bien que très satisfaisants, ne sont rien encore auprès de ce qu'on obtiendra. Il est hors de doute que, d'ici quelques mois, le champ d'action deviendra plus vaste encore.

A côté des écoles pour les mutilés proprement dits, on verra s'ouvrir des établissements pour les réformés n° 2, qui, bien que valides, et même versés dans l'auxiliaire, peuvent être mis dans l'impossibilité d'exercer leur profession.

Les pensions seront probablement augmentées, permettant ainsi une certaine aisance aux soldats blessés qui ajoutent le salaire produit par leur travail à la rente que leur sert l'Etat.

En tous cas, les mutilés peuvent être tranquilles : la France n'oubliera pas ceux qui ont versé leur sang pour la défendre.

Mercedès VIEL.

La Censure et le Parti Socialiste

Une question de M. Goudy

Relevé dans l'Officiel d'hier jeudi :

1270. — Question écrite, remise à la présidence de la Chambre le 25 octobre 1916, par M. Goudy, député, demandant à M. le ministre de la guerre : 1. s'il a connaissance que la censure a reçu l'ordre de ne pas laisser publier les articles de journaux « faisant l'éloge de la minorité du congrès socialiste » ; 2. pour quels raisons cet ordre a été donné ; 3. s'il n'estime pas que cette manière de voir est en opposition absolue avec les principes qui sont à la base du régime républicain.

Bibliographie

Carlyle and the War, par Marshall Kelly (open court Publishing Co, Chicago).

Sous ce titre : Carlyle et la guerre, l'auteur a écrit un ouvrage trop franchement programmatique pour que nous puissions le recommander avec impartialité. Bien qu'il s'en défende dans sa préface, cette façon même de s'en défendre et de « montrer l'exemple » à l'Angleterre en est une preuve de plus. C'est regrettable, car il y avait, croyons-nous, sur ce sujet quelque chose de mieux et surtout de plus sérieux à faire impartialement. Carlyle, c'est évident, fut un germanophile professant, mais qui dit qu'il le serait resté aujourd'hui ? Nous sommes tout prêts à examiner les ouvrages impartiaux, comme celui par exemple sur l'invasion de la Belgique, traduit du hollandais et publié par la même maison américaine, dont on peut discuter loyalement les faits. Mais celui-ci est trop purement imaginaire pour mériter plus longue étude. L'auteur parle trop souvent à la place de Carlyle.

La Sacrée Union

Un de nos amis, industriel et réfugié du Nord, veut mettre ses enfants dans un établissement d'instruction, près de chez lui.

S'il s'adresse à une maison d'apparence laïque, 24, boulevard des Invalides. On lui demande à quelle religion appartiennent ses enfants. Il répond : « Je suis Israélite ».

Dans ce cas, répond la directrice, de l'établissement, j'ai besoin d'un référé à mon conseil d'administration.

Le lendemain, Mme W..., la femme de l'industriel de Lille, reçoit de la directrice de l'établissement le petit mot ci-dessous :

« Mme B... présente ses regrets à Mme W... et lui demande de ne pas envoyer les enfants demain. Elle a vu un membre du conseil d'administration, qui a refusé l'admission d'élèves n'appartenant pas à une confession chrétienne ».

Ca vient tout de même à point pour illustrer le couplet dithyrambique du Comité Radical sur l'Union Sacrée.

PIE QUI CHANTE

PIE QUI CHANTE. — 8 h. 30, Les Chansonnières et Pie-qui-chante.

CAGIBI. Relâche.

CASINO DE PARIS. — 8 h. 30, Music-Hall.

CHEZ SENGAL. — 8 h. 30, Concert. Avec les meilleurs artistes.

Tous les jours, à 8 heures, apéritif-concert. Fauteuil, 0 fr. 50.

LITTLE-PALACE (Gaiety-Club). — Non ! Tu Jardines ! revue. Les deux Dindons, opérette.

EUROPEEN (tel. : Mercadet 13 35). — Carrel, Fauvel, Tabour, Denandier, Lillo Bar, Littré, etc. etc. Alfred de Saint-Oues, un acte joué par Carrel et sa troupe.

Cinéma

BIJOUX-CINEMA. — Faits divers du monde entier. Rappelons que Bijoux-Cinéma, 14, rue de la Douane, donne tous les jours des matinées à 2 h. 30, avec le même programme que le soir. Location téléphone : Nord 9544.

NOUVEAUTES AUBERT-PALACE. — La série des grandes exclusivités et des films sensationnels continue à l'Aubert-Palace. Faits divers mondains, etc. Grand orchestre symphonique. Séances permanentes de 2 heures à 11 heures.

Courrier des spectacles

COMEDIE-FRANÇAISE. — MM. les abonnés des mardi (soirées) sont instamment priés de faire retour au plus tôt les carnets d'abonnement pour cette saison.

La première représentation d'abonnement aura lieu le mardi 7 novembre. Le bureau des abonnements est ouvert de 10 heures à 11 heures, à l'Administration de la Comédie-Française.

TRIAXION-LYRIQUE. — Le Triaxion-Lyrique ne fera pas relâche lundi prochain, comme il est à l'honneur de le donner ce soir la première de Jeanne, Jeanette et Jeanneton, mais il fera ses portes le jeudi 2 novembre, jour des Morts.

THEATRE DE LA SCALA. La soirée d'ouverture s'est terminée hier au milieu d'applaudissements sans fin. La Dame de chez Maxim s'est retrouvée sans trompette de la création. On a bouillu aux applaudissements de la création de la même Crevette, à l'humour belliqueux de Gabriel. On a ri avec Marcel Simon, Germaine Chertier, Gaby, Littré, etc. La représentation de ce soir attire un chiffre important de locations, étant donné qu'on peut retirer ses places, sans augmentation de prix. Tél. : Nord 55-88.

Music-Halls - Concerts - Cabarets

FOLIES-BERGERE. — 8 h. 15, L'Archiduc des Folies Bergeres.

CONCERT HALL (tel. Gut 66-07). — Le célèbre compositeur PRINCE des Variétés, RIGADIN (en chair et en os) et sa troupe, dans Les Mains de ces Mesieurs, sketch. Paris éd. concert 15 artistes.

OLYMPIA. — 7 h. 30 et 8 h. 30, Concert, Attractions.

ELDORADO. — 8 h. 30, Monsieur Victor, avec Drame.

BA-TYRIAN. — 8 h. 30, Ça Murmure, revue.

GAITE-BOUCHOUBERT. — 8 h. 30, Concert-Picco.

MOULIN DE LA CHANSON (tel. Gut 40-40). — Demain dimanche, à 14 heures, Les Vieux, Héro, Jean Dymond, Balba, Polry, Capel.

Les Colles à l'Alcazar. — M. de Viazet, Mandrot, Berton, Matras dimanche et fêtes à 2 heures.

LA CHAUMIERE. — 8 h. 15, Les Chansonnières et Pie-qui-chante.

Les Planches

Mlle Lillian Greuze, appelée en Amérique par un brillant engagement, y croëta la traduction anglaise d'une comédie en un acte, spécialement écrite pour elle par Gabriel Timmyr ; Les Exploits de Lucienne.

Plus je vous regarde et plus il me semble que j'ai des envies folles de me gratter. Ce n'est pas un costume, c'est une démanigéon !

Il ne coûtait d'ailleurs pas trop cher le pittoresque de ce temps. Le théâtre de l'Ambigu, intima de Frédéric Lemaître un procès. Le directeur de l'Ambigu prétendait que « le poème » des costumes de l'artiste appartenait au théâtre parce que ceux-ci avaient été composés par le tailleur de l'administration.

On expertisa les costumes. Ils furent estimés de deux francs à deux francs cinquante. C'était un poème à bon marché.

On peut être contributeur de l'Assistance publique sans être un agile d'intelligence, précise M. B... bien connu pour son incommensurable... mettons bonté (c'est une bonne bête) auquel, dernièrement, un garçon de cinéma, blagueur à froid, demandait s'il connaissait l'adresse d'un marchand de boules puantes pour faire les bruits de coïtise dans le film des gaz apyrétiques. Complaisamment M. B... donna une adresse.

On s'est bien tortu ce soir-là, dans un grand ciné des Ternes, conclut le Cinéma.

Et cette courte histoire se suffit à elle-même.

Vouloir épiloguer longuement sur la morale qu'on en peut tirer semble inutile. Ainsi, certains mets succulents répugnent aux condiments plus ou moins choisis dont on pourrait les accommoder.

C'était un honorable commerçant d'une grande ville du Nord en laquelle son ordre de mobilisation le maintenait.

Vint l'invasion ; et pour ne pas garder auprès de la kommandatur la situation officielle qu'il occupait, il résolut de s'enfuir et d'aller se mettre à la disposition des autorités de son pays.

La guerre était à son début ; on ne parlait pas de taupinières et de gourbis, l'heure était encore aux grands champs de bataille et l'Ecole de Guerre pouvait encore rêver aux campagnes de Napoléon dont elle s'était imprégnée dévotement, goutte à goutte, de longues années durant. La mobilité des fronts, le mouvement des troupes pouvait permettre à des civils de se trouver sans danger auprès des armées en ligne, comme dans Stendhal, et même de réussir à passer quelquefois de l'un à l'autre des belligérants.

La tâche ne fut cependant pas aisée ; il fallut toute l'énergie des exilés pour la mener à bonne fin. Le plan n'était réalisable qu'en faisant un détour à travers la Belgique, et l'on ne pouvait y voyager qu'avec une extrême prudence ; on devait se méfier également de toute chose et les fugitifs durent recourir à des moyens romanesques.

Ils eurent des aventures tragiques. Un jour, près d'être interrogés par des officiers allemands, ils détalèrent, subitement effrayés ; des balles de fusil s'échappèrent et un boulangier qui se trouvait alentour tomba.

Enfin, à force de patience et d'adresse, on parvint aux lignes françaises.

Notre honorable commerçant s'enquit aussitôt de l'emplacement d'un état-major ; il brailait de prendre sa place aux armées et voulait, au plus vite, régulariser sa situation militaire. Un général daigna le recevoir en une petite ville où il séjourna.

Avec quelque fierté, notre héros pétra dans le quartier général. Simplement, il raconta ses aventures et, craignant qu'on pût suspecter la véracité d'une fuite aussi fantastique, il fournit, à l'appui de son exposé, quelques papiers prouvant son identité d'irréfusable façon.

Le général écouta patiemment le récit ; un à un, il prit les papiers et avec minutie les examina.

Puis, tout à coup :

« Qu'avez-vous donc fait de votre livret militaire ? » s'écria-t-il.

Le général avait peut-être rudement la question et son interlocuteur fut abasourdi quelque peu.

Il avait oublié son livret militaire. C'était là un crime qu'on ne pouvait lui pardonner ; il le sentait bien. Un instant il songea que par une attitude moins courageuse il aurait pu éviter de commettre pareil délit.

Mais c'était un homme de cœur ; son patriotisme resta le plus fort ; il ne regretta rien et, très calme, répondit :

« J'ai laissé là-bas mon livret militaire ; il se trouve dans un tiroir de mon coffre. Vous s'enfermerait-il, mon général, que j'aille le chercher ? »

Le général ne prit point garde à l'ironie. Il ne songea qu'au précieux papier dont l'oubli prouvait une absolue et naïve méconnaissance des règlements.

Il haussa les épaules et, généreusement, laissa tomber sa colère.

Alors, le plus congrûment du monde, l'entreprit de démontrer, incontinent, à son subordonné, qu'un soldat français ne doit se dessaisir de son livret en aucune circonstance.

Ayant dit, il gravit les sommets philosophiques pour l'entretenir de la discipline qui fit toujours la force des armées.

Louis LEVY.

Deuxième Emprunt de la Défense Nationale

Hâtez-vous ! Vous n'avez plus que trois jours pour souscrire

Les Réunions

Syndicats

État de santé précaire, a suivi ses camarades à l'attaque, méprisant absolument le danger.

Nous adressons à notre confrère, M. Fuster, qui vient d'être si cruellement frappé dans son affection paternelle, toute nos condoléances émues.

Tout ce qui concerne la Rédaction du BONNET ROUGE (copie, communications, avis de réunions, informations, etc.), doit être adressé 142, rue Montmartre.

La propagande cléricale

Le Livre Pensée Socialiste, éditée à Versailles, publiée, sous le titre : « Le Sacré-Coeur de Jésus et la guerre » une très intéressante critique, d'où nous extrayons ces passages :

Par suite de la fâcheuse découverte de la marque « Made in Germany » sur les médailles distribuées à profusion à nos soldats, la propagande cléricale avait subi un assez long temps d'arrêt. Elle reprend aujourd'hui sous forme de brochures distribuées par millions, aussi bien sur le front que dans les dépôts et parmi la population civile.

Le tract qui nous parvient porte un titre des plus suggestifs : « Le Grand Message du Sacré-Coeur à la France ! » avec préface de Mar l'archevêque d'Auch.

Des canons... des munitions... des effectifs... tend-il à prouver, à quoi tout cela rime-t-il ?

Le Grand Message ne nous apprend-il pas que nous pourrions obtenir des victoires plus remarquables, la Paix la plus inviolable, tout simplement en exécutant les désirs si modestes du Sacré-Coeur de Jésus.

Et nous y arrivons, savez-vous persuadés, puisque la Volonté Nationale ne manquera pas d'en imposer aux Pouvoirs Publics en leur disant tout bonnement : « Mais faites donc ce que le Coeur de Jésus réclame ! »

L'Eglise, il faut le reconnaître, ne vend pas chat en poche ; voici quelles sont les conditions que Dieu met à la Victoire :

Un édifice (déjà construit) dans lequel sera exposé le tableau du Divin Coeur, et placé à la place royale, ainsi d'ailleurs qu'il doit se retrouver dans chaque édifice abritant une famille, une communauté ou une association.

Lui, relâcherons-nous cette satisfaction alors que l'édifice demandé, qui n'est autre que le Sacré-Coeur de Montmartre, nous a rendu un signalé service dont le message nous entretient en ces termes :

L'océan immense des forces ennemies s'avance, prêt à envahir Paris... Mais, du sommet de Montmartre, les pierres du Coeur national crient : Arrête !... le Coeur de Jésus est là... Et les flots tumultueux reculeront ! (sic)

Et à présent, qu'on vienne encore nous « bourrer le crâne » avec le miracle de la Merve du à Saint Michel ou à Jeanne d'Arc ou même encore à la valeur de nos généraux, de nos poilus, ou à la rapidité des taxis parisiens... tout cela, c'est faux... le Sacré-Coeur de Jésus l'affirme et malheur à qui s'aviserait d'en douter !

Il ne nous reste plus maintenant qu'à répéter le miracle de Jéricho dont les murailles s'ébranlèrent au son harmonieux des Trompettes Sacrées.

Démolissons d'urgence la basilique montmartroise et portons les bienfaits des pierres du Coeur National dans les tranchées et nul doute que les Allemands vont enfin opérer le même recul qu'à la bataille de la Marne.

Tribune du Lecteur

Le Costume des prêtres

Paris, 19 octobre 1916.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Monsieur,

Les Français ne se doutent pas que les prêtres catholiques allemands, depuis le commencement de la guerre, se promènent impunément et arrogamment dans les rues de Paris et dans les villes de France.

Hier soir j'en ai encore rencontré un (c'était un évêque). Il descendait d'un train du Nord-Sud, à la station de la rue du Bac...

Quand nous nous sommes mis à parler, il nous a dit qu'il venait de Paris. Il nous a dit qu'il venait de Paris. Il nous a dit qu'il venait de Paris.

Agitez, je vous prie, Monsieur, mes civilités respectueuses. — F. B.

Notre recommandation à nos correspondants d'écrire toujours

CLAIREMENT ET BRIEVEMENT

Plus les lettres sont brèves, plus les réponses sont rapides.

Notre recommandation à nos correspondants d'écrire toujours

CLAIREMENT ET BRIEVEMENT

Plus les lettres sont brèves, plus les réponses sont rapides.

Notre recommandation à nos correspondants d'écrire toujours

CLAIREMENT ET BRIEVEMENT

Plus les lettres sont brèves, plus les réponses sont rapides.

Notre recommandation à nos correspondants d'écrire toujours

CLAIREMENT ET BRIEVEMENT

Plus les lettres sont brèves, plus les réponses sont rapides.

Notre recommandation à nos correspondants d'écrire toujours

CLAIREMENT ET BRIEVEMENT

Plus les lettres sont brèves, plus les réponses sont rapides.

Notre recommandation à nos correspondants d'écrire toujours

CLAIREMENT ET BRIEVEMENT

Plus les lettres sont brèves, plus les réponses sont rapides.

Notre recommandation à nos correspondants d'écrire toujours

CLAIREMENT ET BRIEVEMENT

Plus les lettres sont brèves, plus les réponses sont rapides.

Notre recommandation à nos correspondants d'écrire toujours

CLAIREMENT ET BRIEVEMENT

Plus les lettres sont brèves, plus les réponses sont rapides.

Une Simple Histoire

Et cette courte histoire se suffit à elle-même.

Vouloir épiloguer longuement sur la morale qu'on en peut tirer semble inutile. Ainsi, certains mets succulents répugnent aux condiments plus ou moins choisis dont on pourrait les accommoder.

C'était un honorable commerçant d'une grande ville du Nord en laquelle son ordre de mobilisation le maintenait.

Vint l'invasion ; et pour ne pas garder auprès de la kommandatur la situation officielle qu'il occupait, il résolut de s'enfuir et d'aller se mettre à la disposition des autorités de son pays.

La guerre était à son début ; on ne parlait pas de taupinières et de gourbis, l'heure était encore aux grands champs de bataille et l'Ecole de Guerre pouvait encore rêver aux campagnes de Napoléon dont elle s'était imprégnée dévotement, goutte à goutte, de longues années durant. La mobilité des fronts, le mouvement des troupes pouvait permettre à des civils de se trouver sans danger auprès des armées en ligne, comme dans Stendhal, et même de réussir à passer quelquefois de l'un à l'autre des belligérants.

La tâche ne fut cependant pas aisée ; il fallut toute l'énergie des exilés pour la mener à bonne fin. Le plan n'était réalisable qu'en faisant un détour à travers la Belgique, et l'on ne pouvait y voyager qu'avec une extrême prudence ; on devait se méfier également de toute chose et les fugitifs durent recourir à des moyens romanesques.

Ils eurent des aventures tragiques. Un jour, près d'être interrogés par des officiers allemands, ils détalèrent, subitement effrayés ; des balles de fusil s'échappèrent et un boulangier qui se trouvait alentour tomba.

Enfin, à force de patience et d'adresse, on parvint aux lignes françaises.

Notre honorable commerçant s'enquit aussitôt de l'emplacement d'un état-major ; il brailait de prendre sa place aux armées et voulait, au plus vite, régulariser sa situation militaire. Un général daigna le recevoir en une petite ville où il séjourna.

Avec quelque fierté, notre héros pétra dans le quartier général. Simplement, il raconta ses aventures et, craignant qu'on pût suspecter la véracité d'une fuite aussi fantastique, il fournit, à l'appui de son exposé, quelques papiers prouvant son identité d'irréfusable façon.

Le général écouta patiemment le récit ; un à un, il prit les papiers et avec minutie les examina.

Puis, tout à coup :

« Qu'avez-vous donc fait de votre livret militaire ? » s'écria-t-il.

Le général avait peut-être rudement la question et son interlocuteur fut abasourdi quelque peu.

Il avait oublié son livret militaire. C'était là un crime qu'on ne pouvait lui pardonner ; il le sentait bien. Un instant il songea que par une attitude moins courageuse il aurait pu éviter de commettre pareil délit.

Mais c'était un homme de cœur ; son patriotisme resta le plus fort ; il ne regretta rien et, très calme, répondit :

« J'ai laissé là-bas mon livret militaire ; il se trouve dans un tiroir de mon coffre. Vous s'enfermerait-il, mon général, que j'aille le chercher ? »

Le général ne prit point garde à l'ironie. Il ne songea qu'au précieux papier dont l'oubli prouvait une absolue et naïve méconnaissance des règlements.

Il haussa les épaules et, généreusement, laissa tomber sa colère.

Alors, le plus congrûment du monde, l'entreprit de démontrer, incontinent, à son subordonné, qu'un soldat français ne doit se dessaisir de son livret en aucune circonstance.

Ayant dit, il gravit les sommets philosophiques pour l'entretenir de la discipline qui fit toujours la force des armées.

Louis LEVY.

Notre recommandation à nos correspondants d'écrire toujours

CLAIREMENT ET BRIEVEMENT

Plus les lettres sont brèves, plus les réponses sont rapides.

Notre recommandation à nos correspondants d'écrire toujours

CLAIREMENT ET BRIEVEMENT

Plus les lettres sont brèves, plus les réponses sont rapides.

Notre recommandation à nos correspondants d'écrire toujours

CLAIREMENT ET BRIEVEMENT

Plus les lettres sont brèves, plus les réponses sont rapides.

Notre recommandation à nos correspondants d'écrire toujours